
Adresse de la société populaire de Val-Libre (Drôme) félicitant les représentants du peuple pour leurs travaux et les invitant à rester à leur poste, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Val-Libre (Drôme) félicitant les représentants du peuple pour leurs travaux et les invitant à rester à leur poste, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 190;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22816_t1_0190_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

vous soient rendues, représentans. C'est à votre énergie, à votre courage, à votre union que nous devons ce grand bienfait.

Grâces soient également rendues aux braves Parisiens qui ont volé à votre défense, convaincus que la véritable force des patriotes est dans leur union avec la Convention.

Robespierre, Couthon ! Les scélérats ! Comme ils ont trompé le peuple ! Représentans, continuez vos glorieux travaux. Surveillez les ambitieux, les traîtres, et la République, partout triomphante, sera partout respectée. Vive à jamais la République ! Périssent les traîtres et tous les tyrans !

BOVEY, VILLIERS (*administrateur*), BELLANGER (*administrateur*), GRIMAULT, J. AUBRY, SALLÉ fils aîné, Guillier LA TOUSCHE, GUILLORY, GESLIN le jeune (*secrét.*) [et 2 signatures illisibles].

[*Les membres composant le c. de surveillance et révolutionnaire, établi à Angers par les représentans du peuple, à la Conv.; Angers, 15^e therm. II*]

Représentans du peuple français

Les traîtres envieux de donner des fers à la France, sont disparus comme l'ombre. Les acclamations de joye des vrais Républicains retentiront jusque dans la postérité la plus reculée.

O ! Convention digne du peuple que vous représentez, restez à votre poste et purgez la terre libre de tous les traîtres existants qui la souilleroient encore.

Qu'ils sont heureux, nos frères de Paris, qui, dans ce jour où la patrie a été sauvée ont si vaillamment persistés à se montrer dignes de la liberté;... Mais, représentans, quoique plus éloignés de vous, nous n'en jurons pas moins d'être unis d'esprit, de cœur et de sentiments avec eux, lorsqu'il s'agira de prouver par le sacrifice de notre vie même un attachement inviolable à un sénat qui fait la gloire et le bonheur de tous les Français.

Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention !

J^e ROUYERE, LEGENDRE (*présid.*), BONNEL, LEDUC, ROSÉ, COULONNIER (?), MORTIER, MADRET (?), LE PEUDRY (*secrét.*).

8

Les membres composant la société populaire de Val-Libre, district de Romans, département de la Drôme, expriment leur reconnaissance pour tous les travaux de la Convention, et annoncent que les républicains de Val-Libre, dignes d'avoir une patrie, n'oublieront jamais que c'est aux efforts de leurs vertueux représentans qu'ils la doivent. Ils invitent la Convention à ne point quitter le poste qu'elle remplit si glorieusement.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.-V., XLIII, 54. Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

[S.d.] (1)

Citoyens représentans

Si les Français vous exprimoient leur reconnaissance à chaque action vertueuse que vous faites, votre tems ne suffiroit pas à compter leurs adresses. Purs et invariables dans vos principes, vous avez sauvé la République en anéantissant toutes les factions : que la justice nationale achève de punir tous les coupables et la victoire ne cessera d'être à l'ordre du jour.

Les Républicains de Vallibre, qui sont dignes d'avoir une patrie parce qu'ils en sentent tout le prix, n'oublieront jamais que c'est à vous qu'ils la doivent; ils vous jurent une confiance sans bornes et un dévouement absolu. En conservant cette énergie salutaire que vous avez si utilement déployée, ne quittez votre poste que lorsque le grand ouvrage de notre régénération sera parfaitement consolidé; alors vous pourrez jouir dans le sein de la paix et de la tranquillité, de l'amour et des bénédictions d'un grand peuple rendu à la liberté par votre courage et par vos vertus.

FACHERON (*présid.*), SECOND (*secrét.*), GLEYZOLLE (*secrét.*).

9

Le conseil général de la commune de Gien, département du Loiret, envoie le tableau touchant des vertus républicaines qui caractérisent ses concitoyens. Il peint leur empressement à célébrer des fêtes en réjouissance des victoires de la République. Ces bons citoyens applaudissent vivement au décret qui continue au comité de salut public une confiance si bien méritée.

Citoyens représentans, disent-ils, votre patriotisme a lancé la vaisseau de la République; votre courage l'a soutenu contre les orages et les tempêtes; votre énergie l'a sauvé des écueils où l'ont voulu jeter les factions; vous n'en quitterez pas le gouvernail que votre fermeté inébranlable ne l'ait amené à bon port : tel est notre vœu.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[S.d.] (3)

Citoyens représentans,

Peignez-vous des hommes paisiblement occupés, les jours consacrés au travail, chacun à l'état ou emploi qu'il exerce; toujours soumis à la loi et fermement résolus de ne reconnoître jamais d'autre maître qu'elle; se donnant mutuellement l'exemple des vertus républicaines,

(1) C 315, pl. 1 261, p. 8.

(2) P.-V., XLIII, 54. Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 312, pl. 1 243, p. 7 (Adresse à la Convention nationale, votée par le conseil général de la commune de Gien dans sa séance du 28 messidor l'an deux de la République).